

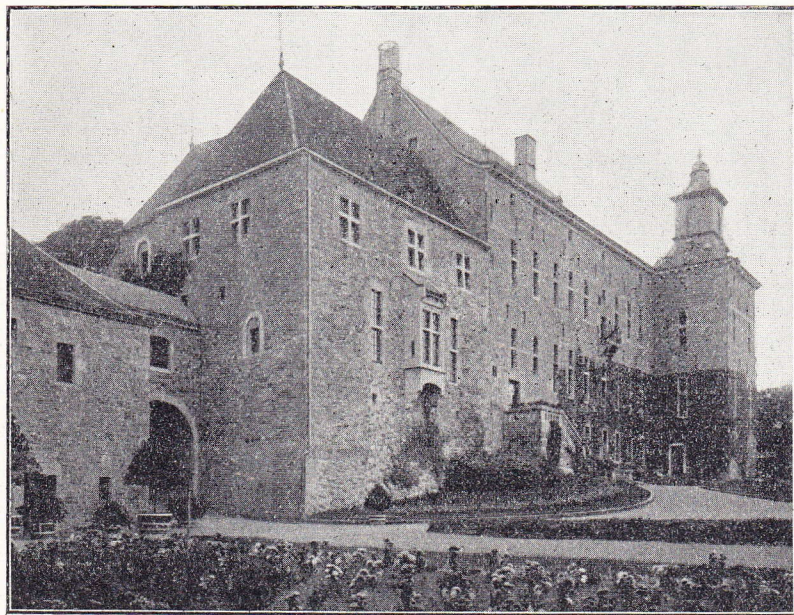
Terrain assez accidenté; sol argileux, mêlé de schiste; — minéral de fer; — agriculture. — Carrières de pierres calcaires, de pierres de taille et de moellons; fours à chaux. — Deux sources d'eau minérale.

Cours d'eau: le ruisseau de Harzé.

Le château de Harzé, sit. non loin de l'Amblève. Ci-devant pays de Luxembourg. — Harzé est déjà cité dans un acte de 890. Il relevait de Montaigu en Ardenne.

Ses premiers propriétaires furent les sires de Clermont, seigneurs de Harzé; l'un d'eux fut enterré dans l'église en 1321.

Jacques de Harzé (1416) laissa la seigneurie à sa fille qui épousa Jacquemart de Celles-Beaufort; son petit-fils, Louis de Celles, vendit probablement Harzé à Guillaume de La Marck. Une de La Marck épousa Jean de Ligne et, jusqu'en 1630, la seigneurie de Harzé resta dans la famille de Ligne. En 1630,



Le château de Harzé

Albert de Ligne la vendit. — Au commencement du XVIII<sup>e</sup> s., nous voyons Frédéric d'Eynatten, seigneur de Harzé. En 1738, il en fit donation à Louis de Rahier, qui laissa la seigneurie à ses descendants jusqu'à la Révolution. — Harzé était le siège d'une haute cour de justice.

Autrefois *Harizeis*.

Pop. en 1816, — 650 hab.

» » 1840, — 770 »

» » 1890, — 1,035 »

**HASSELLT**, ville de la prov. de Limbourg, sit. sur la route de Diest à Maastricht (Hollande); à 39 m. d'altitude (hôtel de ville).

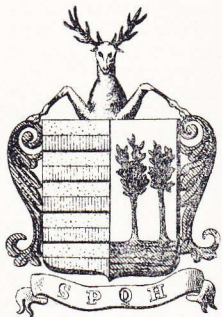
Pop. 19,515 hab.; — sup. 3,993 hect.

Ch.-l. de province, d'arr. adm., jud. et de cant. de j. de p. — Ev. de Liège.

Terrain gén. plat; sol argileux et sablonneux; — agriculture. Distilleries renommées; fabr. d'huile, de tabac, de colle-forte, de gélatine, d'engrais chimiques et non chimiques; brasseries; raffineries; tanneries; savonneries; comm. de grains et de bestiaux.

Cours d'eau: au N., le Demer, affl. de la Dyle.

Eglise de style ogival des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. s.; autour du chœur, très vaste, il y a des chapelles datant de 1511. — Refuge de l'abbaye de Herckenrode, transformé en château. — Château de Mombek.



Objets antéromains et romains; objets en silex. Bijoux carlovingiens.

Hasselt, 1213, 1300; Hasselatum, 1232.

Simple village sit. sur le Demer, Hasselt obtint, en 1222, d'Arnoul IV, comte de Loos et de Chin, les libertés et franchises dont jouissaient les bourgeois de Liège. Sa première enceinte, élevée en 1222, par Arnoul VII, comte de Loos, qui lui donna le

titre de cette ville dans un acte de 1296, fut démantelée par ordre de Charles le Téméraire, en 1476; rétablie par Ercart de la Marck; de nouveau fortifiée en 1681; puis relevée au moyen de travaux de terre, en 1705, par le prince d'Auvergne. — L'agriculture, l'industrie drapière et la navigation furent les moyens d'existence des bourgeois.

— Les comtes de Loos et ensuite les évêques de Liège y eurent un atelier monétaire.

Il y avait à Hasselt douze corps de métiers: les maréchaux, les bottiers, les brasseurs, les bouchers, les merciers, les tailleurs, les drapiers, les foulons, les relendeurs, les tanneurs, les cordonniers et les tissiers. L'origine de ces métiers est inconnue; elle remonte probablement au XIII<sup>e</sup> s.

En moins d'un siècle, — de 1232 à 1315 —

Hasselt devint la ville la plus importante du comté de Loos, grâce aux faveurs de ses souverains, à sa position avantageuse entre la Hesbaye et la Campine, dont elle devenait le centre commercial, et grâce aussi au travail et à l'activité des habitants, qui mirent à profit les deux premiers avantages. Peu à peu ses relations s'étendirent, sa prospérité et son bien-être se développèrent et sa population s'accrut en conséquence. Plus tard, les hauts justiciers de Vliermaal (1469) et les nobles pairs de la salle de Curange (1589) prononcèrent à Hasselt leurs sentences; — les couvents et l'abbaye de Herckenrode y bâtirent leurs refuges, les nobles l'enbellirent de somptueuses demeures pour y passer l'hiver et abriter leurs familles quand l'ennemi menacera de ravager la campagne par la torche et l'épée, comme le droit de guerre le comportait en ce temps-là.

L'abbesse de Herckenrode avait la collation de la cure de Hasselt, en vertu de la donation qui lui avait été faite du droit de patronage de l'église de cette ville, par le comte Arnold VI, en l'an 1218. La dime de la partie rurale lui avait également été donnée la

(Photo Nels)

même année, par le comte Louis XIII, frère et prédécesseur d'Arnold VI.



(Photo Nels)

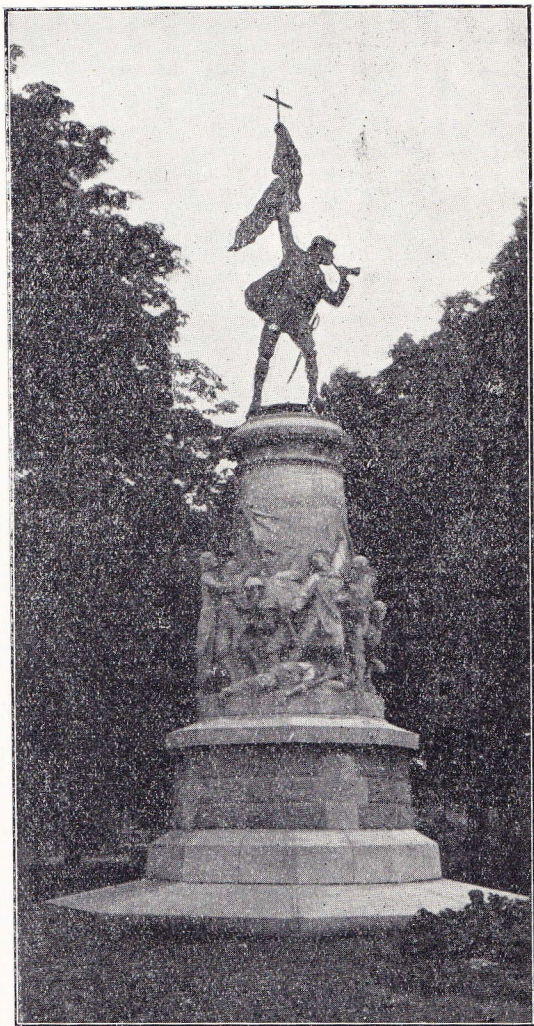
Hasselt. — Eglise Saint-Quentin

Philippe du Faing, baron de Jamoigne, créé comte de Hasselt en 1661, mourut le 21 déc. 1680. Il laissa un fils, nommé Alexandre, qui se maria avec Marie de Gand, dite Vilain, comtesse de Liberchies.

Hasselt devint ch.-l. de canton, en vertu d'un arrêté du comité de salut public de la convention nationale du 14 fructidor an III (31 août 1795).

Sur le boulevard de ceinture, qui remplace les anciennes fortifications, on a érigé, en l'an 1898, un très beau monument en l'honneur des martyrs du pays de Hasselt, tombés pour la Patrie.

1793-1798... C'était l'époque de la « guerre des Paysans » (de Boerenkrijg) ou de la « guerre des Brigands » ; mais, cette guerre que les Français considéraient comme une guerre de brigandage, a été réhabilitée par les historiens. L'anniversaire de cette campagne patriotique a été célébré avec éclat et enthousiasme, il y a q. q. années et, par souscription publique, plusieurs monuments ont été élevés aux glorieux défenseurs paysans... On sait assez, maintenant, que ce fut par la fraude et la violence que la France nous imposa sa domination à la fin de ce malheureux XVIII<sup>e</sup> s. Si q. q. Belges, séduits par les avantages que promettait le triomphe de la Révolution, firent bon marché de la nationalité, la masse du peuple ne marcha pas avec eux ; le régime nouveau lui était antipathique et devait l'être plus encore par les circonstances déplorables qui en avaient marqué le début. Aux calamités qui accompagnaient toute invasion étaient venus se joindre les emprunts



(Photo Nels)

Hasselt. — Monument du « Boerenkrijg »

forcés, les réquisitions militaires et surtout ces dispositions, naïves parfois et toujours odieuses, qui poursuivaient le citoyen jusque dans l'asile inviolable de sa conscience. Que de colères cette ignoble tyran-

nie ne devait-elle pas soulever ! Ces colères, néanmoins, furent pendant quelque temps refoulées au dedans des cœurs. La république française, triomphante partout, en imposait à ses ennemis, et la terreur comprimait la haine. Mais cette prospérité s'arrêta. Le départ de Bonaparte pour l'Égypte fut le signal des revers et, comme remède à une situation difficile, le Directoire fit décréter la conscription militaire. Cette loi, datée du 5 sept. 1798, fut suivie, peu de temps après — 23 sept. — d'un appel de 200,000 hommes...

Il s'agissait de faire exécuter la mesure. Cette exécution, qui venait chez nous se joindre à tous les griefs précédents, qui survénait à une époque où les armes françaises avaient perdu de leur prestige, devait provoquer une explosion. Elle éclata avec violence dans les parties du pays où les populations, restées plus étrangères au mouvement du siècle, ne comprenaient pas les tempéraments auxquels on se résignait ailleurs. Telles étaient, en particulier, les populations de la Campine et de l'Ardenne. (Voir Florenville; Roux-Miroir, etc.). Dans le système de constitution de l'an III, encore en vigueur alors, il existait des commissaires chargés de surveiller et de requérir l'exécution des lois auprès de ce qu'on appelait la municipalité du canton. La plupart étaient des hommes tarés, parfois des moines défrôqués, qu'on semblait avoir choisis uniquement pour braver l'opinion et insulter la conscience publique. Pour repousser les Français, des corps francs se formèrent partout. L'opinion publique venait en aide à ceux qui avaient pris la tête du mouvement insurrectionnel, car les populations, exaspérées par les déprédations des oiseaux de proie que la Convention avait lâchés sur nos provinces, s'enrôlaient avec empressement pour préserver le territoire d'une nouvelle invasion. (Voir aussi *Overmeire*).

Pop. en 1815, — 6,340 hab.

» » 1840, — 8,210 »

» » 1890, — 13,585 »

» » 1910, — 17,100 »

**HASTIERE-LAUAUX**, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la rive gauche de la Meuse; à 10 kil. de Dinant, à 4 1/2 kil. de Waulsort.

Pop. 887 hab.; — sup. 1,068 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Dinant. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol argileux, calcaire et marneux; — agriculture. — Carr. de marbre rouge, de marbre noir, et de pierres à bâtir; scieries de marbre; filature de laines; tannerie; brasserie; moulins à farine.

Château de la Thylerre.

Hastière-Lavaux possède deux cavernes sit. sur la route d'Anthée (rocher de Tahaux), au delà du ruisseau de Féron. Les géologues y ont rencontré, en 1870, de curieux vestiges des âges préhistoriques. D'autres trous plus au midi, ouverts en 1876, ont mis au jour deux sépultures de l'âge de la pierre polie et 35 crânes parfaitement conservés. Des archéologues ont reconnu à Hastière les traces d'une voie romaine qui se raccordait à la route de Bavai à Tréves. — Cet endroit est riche en fossiles et très favorable aux herborisations.

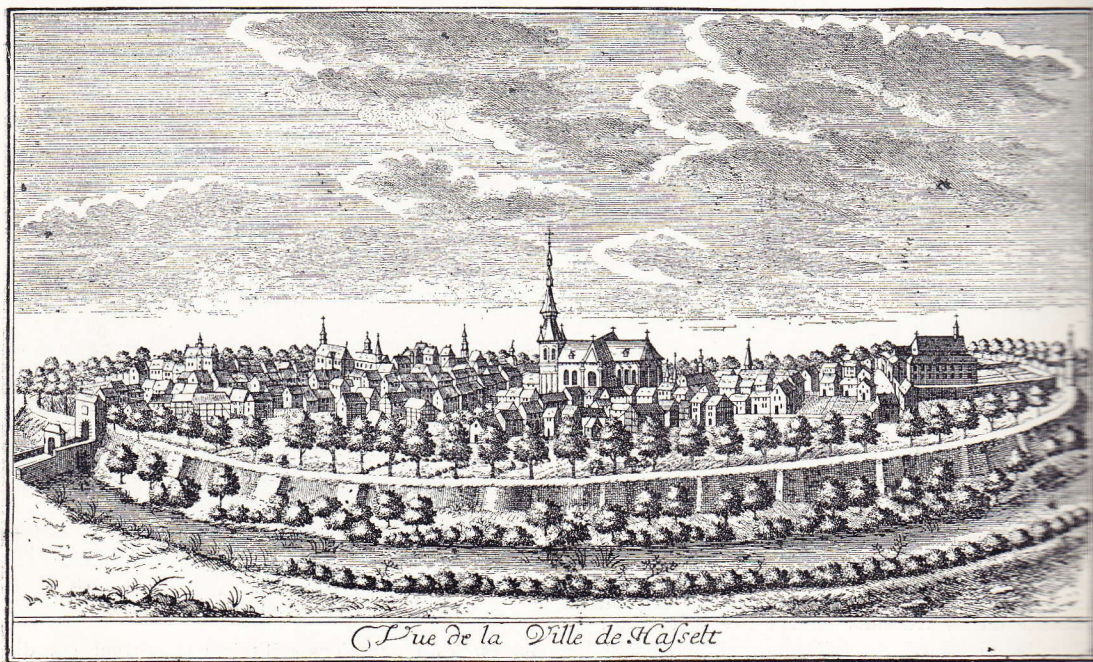
C'est vers l'an 1300 qu'eut lieu la séparation de Hastière en Hastière-Lavaux (ou la Vaux) et Hastière-par-Delà. Voici comment se fit cette séparation: les comtes de Namur firent cession aux abbés de Waulsort, des avoueries de Hastière-Lavaux, et les seigneurs de Château-Thierry conservèrent l'avouerie de Hastière-par-Delà.

En 910, *Hasteria*; en 1127, *Hasterias*; en 1352, *Hastirez*.

Alt. de 99 m. au seuil de l'église.

1914. — Hastière-Lavaux occupe le sommet du coude que trace la Meuse lorsque, venant en ligne droite de Givet, du sud au nord, le fleuve s'infléchit vers l'est et le sud, dans la direction de Waulsort. C'est à Hastière que s'est arrêtée la bataille pour le passage de la Meuse, car le village était sous le feu du fort de Charlemont.

La vue de l'incendie de Hastière-par-Delà (qui



Vue de la Ville de Hastière

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**  
**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**  
**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**  
**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**  
**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**  
**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**  
**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1924**